



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

médecins

Question écrite n° 115842

Texte de la question

M. Jacques Desallangre appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la situation précaire des médecins à diplômes étrangers, qui perdure depuis trop longtemps. Il lui indique que ces médecins, souvent de nationalité française, sont victimes de discriminations, comme l'a reconnu la Haute Autorité contre les discriminations (HALDE). Il lui rappelle qu'ils ne sont pas reconnus par l'ordre des médecins alors qu'ils assurent 80 % des gardes en milieu hospitalier, notamment en période estivale. Il lui demande où en est la mise en oeuvre des recommandations faites par la HALDE intimant au Gouvernement de remédier à cette situation dans un délai de quatre mois.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Desallangre](#)

Circonscription : Aisne (4^e circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 115842

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 janvier 2007, page 500